

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors-parti fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.- Compte postal 10-4772-4



Lien maternel naturel

Le 11 mai dernier, *Libération* reprenait en tribune un appel international intitulé «Pour l'arrêt immédiat de la gestation pour autrui»¹. Il concernait ces femmes qui portent un enfant pour des tiers, généralement contre rémunération. Quelques-unes le font pour rendre service à une amie. La presse a mentionné le cas d'une mère portant l'enfant de sa fille. A la naissance, la «mère porteuse» abandonne l'enfant à ses parents officiels, touche son salaire et disparaît.

Les auteurs de l'appel, principalement des femmes, énumèrent les risques médicaux encourus tant par l'enfant que par la mère provisoire. Ils soulignent que cette dernière ne porte l'enfant d'une autre que contrainte par la pauvreté, ce qui constitue un abus de pouvoir de la part du couple client. Ils jugent que la GPA rémunérée est une forme de trafic de personnes humaines, une marchandisation de la femme et de l'enfant.

L'appel affirme en conclusion que «personne n'a droit à un enfant, pas plus les hétérosexuels que les homosexuels ou les individus ayant fait le choix de rester célibataire».

Ce texte est capital en ce que la plupart des signataires sont des personnalités de la gauche et du féminisme. On y trouve des responsables d'associations homosexuelles et même des militantes du droit à l'avortement.

En général, il est convenable, dans ces milieux, d'affirmer que le fœtus n'est qu'une partie du corps de la femme. L'avortement n'est, selon la formule attribuée à Simone de Beauvoir, qu'«une opération semblable à l'extraction d'une dent». On peut en déduire que, pour elle, porter l'enfant d'une autre n'engagerait pas plus que de porter une prothèse dentaire. En 1980, Elisabeth Badinger publiait *L'amour en plus*, qui «démontrait» que l'instinct maternel n'existe pas.

Des théologiens félons, obsédés d'alignement, affirment que l'embryon ne devient un être humain qu'au moment où une relation personnelle s'établit entre sa mère et lui. Mais comment imaginer qu'une relation pourrait préexister aux êtres qu'elle unit?

En contestant la légitimité du «droit à l'enfant», l'appel brise une routine intellectuelle bien établie. Pour quels motifs? S'agit-il simplement d'une pesée d'intérêt entre droits de l'homme concurrents: les droits de la mère porteuse et ceux de l'enfant contre le besoin d'enfant de la cliente et de son mari?

Il semble qu'il y ait plus: «Le lien biologique entre la mère et l'enfant, dit l'appel, est indéniablement de nature

intime et, lorsqu'il est rompu, les conséquences en sont durables pour les deux parties.» Il affirme donc l'existence d'un intérêt commun à l'enfant qui va naître et à celle qui l'héberge, une relation vitale qui les unit et manifeste leur commune humanité. Il va même plus loin encore en affirmant explicitement que «la GPA rompt le lien maternel naturel qui s'établit pendant la grossesse – un lien que les professionnels de la médecine encouragent et cherchent à renforcer sans relâche». Les droits individuels se voient ici subordonnés à la réalité supérieure du lien communautaire. Aux yeux des beauvoiriens, s'ils existent, cette formule de *lien maternel naturel* constitue un gigantesque pas en arrière. Il ne s'agit pourtant que de la réapparition inévitable d'une réalité niée par leur milieu pour des motifs de lutte idéologique.

Les signataires devraient ne pas rester là et prolonger la réflexion. En particulier, puisqu'on ose à nouveau invoquer les relations entre la mère et l'enfant qu'elle porte, reconnaissant du même coup la réalité humaine de cet enfant, il serait logique de reprendre toute la question de l'avortement. Car ce qui est vrai pour la GPA l'est encore plus pour l'interruption de grossesse, qui rompt elle aussi «le lien biologique entre la mère et l'en-

fant», avec «des conséquences durables (et même définitives, réd.) pour les deux parties».

Dans la perspective qu'ils ont esquissées, les signataires pourraient énumérer les nombreux risques médicaux et psychologiques liés à l'avortement. Ils pourraient noter que la revendication de l'avortement «libre» relève d'une vision fondamentalement individualiste de la condition humaine, ce qui n'est pas forcément une garantie de justice et de solidarité. Ils pourraient souligner que l'avortement arrange particulièrement le macho irresponsable et dénoncer le fait que, du point de vue du marché, l'avortement est considéré comme une opération moins coûteuse que les crèches et les jardins d'enfants. Ils pourraient même se rendre compte que l'ordre social antérieur, qui n'était au fond pas plus imparfait ni plus injuste que l'actuel, avait au moins pour souci de protéger «le lien maternel naturel qui s'établit pendant la grossesse».

Restons calmes, une hirondelle ne fait pas le printemps! Mais il est toujours agréable, sous un ciel bas, d'en apercevoir une, en train de décrire des arabesques qu'on avait oubliées.

Olivier Delacrétaz

¹ www.liberation.fr/societe/2015/05/11/pour-l-arret-immédiat-de-la-gestation-pour-autrui_1306937

On dirait le Sud

Dans l'édition de la FAO du 2 juin, c'est au tour du syndic de Bex de présenter sa commune. Au rayon des superlatifs géographiques, on y apprend que Bex est sillonnée de 300 km de sentiers pédestres, qu'elle abrite une grande marmite glaciaire, qu'elle est la commune la plus dénivelée (du Rhône au sommet des Diablerets), mais aussi la plus... méridionale du Canton.

Voilà de quoi faire grincer les dents des habitants de Lavey-Morcles, commune vaudoise qui pointe une corne en amont du Bois Noir, 1,5 kilomètre au sud du sommet de la Grande Dent de Morcles, point le plus méridional de Bex.

Faut-il y voir un sous-entendu sur le devenir de Lavey? Quoique au bénéfice de nombreuses conventions avec la ville de St-Maurice (les petits Rocans sont les seuls Vaudois à suivre l'école obligatoire en Valais), Lavey semble avoir abandonné les velléités sécessionnistes exprimées il y a quelques années. Bex n'aura donc pas la chance d'accéder au titre méridional par élimination du tenant actuel.

Ne reste donc au syndic de Bex qu'à provoquer une fusion par annexion de sa voisine pour ne pas faire mentir ses propos. Mais il n'est pas certain que ses concitoyens le suivent dans cette conquête du Sud.

C. C.

Entretiens du mercredi

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h00 dans nos locaux de la Place Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne. Ils sont publics. L'entrée est gratuite.

17 juin: «La mise en œuvre de l'article constitutionnel sur l'immigration (suites du 9 février)», avec Jean-Hugues Busslinger, directeur du département de politique générale au Centre Patronal.

Informations sur www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

Politique internationale



Retour sur la crise ukrainienne (II)

La fuite du président Viktor Ianoukovytch, dans la nuit du 22 au 23 février 2014, consacre la chute du régime pro-russe. Un nouveau pouvoir se met en place, avec des gens essentiellement issus des mouvements nationalistes ukrainiens. Oleksandr Tourtchynov est nommé président ad interim – en attendant les élections du 25 mai qui donneront la victoire à Petro Porochenko.

Le pays est plongé dans le chaos. Beaucoup de policiers et de fonctionnaires se sont enfuis. Des groupes armés qui se sont battus sur le Maïdan veulent faire régner leur ordre dans le pays; ils interviennent dans des studios de télévision ou dans des entreprises pour exiger la démission de certains responsables; ils partent manifester dans les villes de l'Est, où ils se heurtent à des contre-manifestations des populations russophones qui considèrent le nouveau pouvoir de Kiev comme «ennemi». Des expéditions punitives sont menées depuis la capitale, auxquelles les «anti-Maïdan» répondent en érigeant des barjats routiers filtrants.

Kiev perd la Crimée

Les réactions les plus immédiates et les plus radicales ont lieu en Crimée. Dans les jours qui suivent le renversement du gouvernement, les manifestations se font plus virulentes et des bâtiments officiels sont occupés. Devant la foule, des personnalités locales prennent le contrôle du gouvernement et du parlement de cette «république autonome»; elles annoncent leur refus de reconnaître les nouvelles autorités de Kiev, et leur volonté d'organiser un référendum sur l'indépendance.

Des barricades sont dressées sur les routes qui relient la péninsule au reste de l'Ukraine. Des «brigades d'auto-défense» sont créées, qui intègrent d'anciens policiers «berkouts» ainsi que des civils. Le 28 février, on voit des soldats en treillis vert sans insignes prendre position dans tous les lieux stratégiques autour de Simferopol et Sébastopol. Vladimir Poutine confirmera par la suite qu'il s'agissait de soldats russes déployés «pour protéger les gens». Si leur déploiement a constitué un «coup de force», leur présence sur le territoire de Crimée résultait toutefois d'un accord de longue date entre l'Ukraine et la Russie, qui permettait à cette dernière de stationner des troupes (entre 15'000 et 25'000 hommes selon les sources) en lien avec la présence de la flotte russe dans le port de Sébastopol.

Le 11 mars, les nouvelles autorités de la péninsule proclament leur indépendance, donnant naissance à une éphémère République indépendante de Crimée. Le 16 mars, un référendum donne près de 97% des voix en faveur d'un rattachement à la Fédération de Russie, rattachement entériné et signé le 18 mars. Certains des militaires

ukrainiens encore présents choisissent d'intégrer l'armée russe, les autres quittent la Crimée quasiment sans confrontation.

La guerre dans le Donbass

Dans les villes de l'Est – Slaviansk, Donetsk, Lougansk – la population réagit à peu près de la même manière, en manifestant, en occupant des bâtiments publics et en érigeant des barricades, avec le soutien d'une partie des autorités locales. Mais le Donbass n'est pas la Crimée: il n'est pas délimité géographiquement par des frontières naturelles évidentes; sa population, même majoritairement russophone, est davantage mélangée; surtout, cette région n'a pas la même importance historique et militaire pour la Russie. Ce qui s'est joué en quelques jours en Crimée ne se répète donc pas à l'Est de l'Ukraine. La situation s'enlise pendant plusieurs semaines, jusqu'à ce que le gouvernement de Kiev décide de lancer une «opération anti-terroriste» le 15 avril 2014. On voit alors arriver des tanks et autres véhicules blindés de l'armée ukrainienne, dont les reportages publiés à ce moment par les médias occidentaux attestent qu'ils se sont retrouvés face à des civils incrédules et à des miliciens équipés essentiellement d'armes légères.

A partir de là, la situation dégénère rapidement: premiers combats autour de Slaviansk, premiers hélicoptères ukrainiens abattus, premiers civils tués par l'armée ukrainienne à Marioupol le 9 mai, tirs de mortier sur Slaviansk le 25 mai, grande offensive sur Donetsk le 29 mai causant plusieurs centaines de morts. Le 6 juin, huitante chars donnent l'assaut contre Slaviansk, dont plusieurs sont capturés par les insurgés; le gouvernement ukrainien commence à accuser ces derniers de recevoir des armes lourdes de la Russie. Ces éléments sont cités sur *Wikipedia* et recoupés avec des informations diffusées par les médias durant les deux premiers mois de la guerre.

Au mois d'août, les insurgés lancent une contre-offensive qui leur permet de desserrer l'étau autour d'eux et de reprendre une partie du terrain. Ce revirement, ainsi que l'apparent équilibre des forces dans les mois qui suivent, renforcent l'hypothèse d'une aide militaire russe. Une guerre violente dure jusqu'en février 2015, date des accords de «Minsk II». Depuis lors, des affrontements sporadiques se poursuivent, chacun des belligérants accusant l'autre camp de rompre la trêve.

Un bilan lourd

Le bilan de la guerre dans le Donbass est actuellement estimé entre 5000 et 6000 morts, civils et militaires confondus, et peut-être plus de 500 000 déplacés. Les bombardements de l'ar-

tillerie et de l'aviation, de même que les tirs imprécis de roquettes Grad, ont tué de nombreux civils et laissé en ruines des villages et des quartiers d'habitation, de même que l'aéroport entièrement neuf de Donetsk. Cela mérite d'être rappelé dans la mesure où les médias occidentaux, pourtant avides d'images choc, ont peu montré celles qui concernaient ces événements.

La question la plus controversée et celle de la présence ou non de l'armée russe.

Un avion de ligne malaysien avec trois cents personnes, qui survolait la zone à plus de 10 000 mètres d'altitude, a été abattu le 17 juillet 2014, sans doute par erreur ou par accident, et sans qu'on sache formellement à ce jour qui est responsable. Cette catastrophe aurait toutefois été évitée si les autorités aéronautiques internationales avaient pris conscience que cette région était en proie à une véritable guerre.

Parmi les événements qui se sont déroulés hors du Donbass mais qui ont marqué les esprits, il faut mentionner ceux survenus à Odessa le 2 mai 2014. Des manifestants pro- et anti-russes se sont affrontés avec une extrême violence dans les rues de cette ville du sud de l'Ukraine, au bord de la Mer Noire, et une quarantaine de pro-russes ont péri brûlés vifs lorsque la Maison des syndicats, où ils s'étaient réfugiés, a été incendiée par leurs adversaires.

La difficulté d'établir les faits

Outre le conflit militaire, c'est aussi une guerre de l'information qui déchire l'Ukraine, de sorte que les faits, que nous avons tenté d'exposer le plus honnêtement possible dans ce qui précède, sont souvent difficile à établir avec certitude. La question la plus controversée est sans doute celle de la présence ou non, dans le Donbass, de troupes régulières de l'armée russe. Quelques rares prisonniers exhibés par Kiev, certains échos provenant directement de Russie, mais aussi et surtout l'étonnant rééquilibrage des forces dès août 2014 nous donnent le

sentiment qu'il est *plausible* que Moscou ait dépêché des troupes, non par volonté d'invasion mais plutôt pour empêcher l'anéantissement des séparatistes.

Le statut exact de telles troupes reste toutefois incertain, sachant qu'on rencontre *de part et d'autre* de nombreux volontaires et mercenaires étrangers, dont certains sont envoyés par des Etats ou des organisations ayant des intérêts géopolitiques en Ukraine. La complexité de la situation est encore renforcée par le fait que l'armée régulière ukrainienne est flanquée de plusieurs bataillons privés financés par des oligarques, sur lesquels le gouvernement de Petro Porochenko n'a que peu de contrôle.

La difficulté de connaître les faits, et notamment la responsabilité de uns ou des autres dans chaque acte de guerre, résulte enfin – et c'est regrettable – de la faible efficacité des observateurs internationaux déployés sur le terrain par l'OSCE, apparemment trop peu nombreux pour fournir des informations précises et complètes.

Parmi les nombreuses réflexions que peuvent susciter ces événements, nous n'en retenons qu'une pour conclure. La version présentée par le gouvernement ukrainien, volontiers admise dans les pays occidentaux, est que les troubles dans l'Est et le Sud-Est du pays ont été fomentés dès le départ par des agents russes. Si tel est le cas – on ne peut l'exclure –, cela n'explique pas pourquoi le nouveau pouvoir de Kiev a tout fait pour faciliter la tâche de tels agents. Après le paroxysme de violence et de haine qui avait marqué les derniers jours du Maïdan, auraient dû les vainqueurs, s'ils souhaitaient réellement préserver l'unité de l'Ukraine, donner quelques signes d'apaisement à l'égard des vaincus. Or les nombreux gestes de vengeance, à commencer par la décision immédiate de révoquer le statut officiel de la langue russe, ont au contraire accéléré la révolte des populations russophones. Cette révolte était au départ de nature civile; au moment où le gouvernement ukrainien a choisi de la combattre par des moyens militaires, il a également pris sa part de responsabilité dans l'escalade de la violence.

P.-G. Bieri

Visites estivales

L'été approchant, on ne manquera pas d'aller visiter, parmi beaucoup d'autres, deux lieux emblématiques du Pays de Vaud.

D'abord, le château d'Oron, dont l'association pour sa conservation a terminé il y a peu la restauration des appartements. On y admirera particulièrement la somptueuse bibliothèque dont les 18 000 livres en font la plus grande collection privée d'œuvres romanesques du XVIII^e siècle. [Visites jusqu'à fin septembre, les samedis de 14h à 17h et les dimanches de 14h à 18h. Possibilité de réserver en semaine pour des groupes.]

L'autre lieu est le Musée Eugène Burnand à Moudon. Il abrite en effet jusqu'au 29 novembre une exposition

inédite consacrée à deux artistes au tempérament et à la vision artistique opposés, tous deux liés à l'ancienne capitale des Etats de Vaud: le peintre Eugène Burnand y est né en 1850, le poète Gustave Roud s'y est éteint en 1976. Les concepteurs de l'année Gustave Roud (voir en page 4) ont souhaité mettre en valeur le riche fonds photographique (pas loin de 13 000 clichés!) qui révèle l'une des facettes de Roud. Une infime partie de ce fonds est présentée à Moudon où deux visions du monde joratois sont ainsi à voir. [Jusqu'au 29 novembre, mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h00. Visite guidée et ouverture sur demande]

Frédéric Monnier

Votations fédérales du 14 juin:

4 X NON

Migrants vus de Sirius

Deux articles récents sur les migrations ont retenu notre attention. Le premier, dans *Le Temps*, transcrit les propos de M. François Crépeau, rapporteur canadien de l'ONU sur les droits des migrants; M. Pierre Dessemontet, géographe et président du PS yverdonnois, signe le second dans *24 heures*. S'autorisant de sciences telles que l'histoire, la géographie, la démographie ou la paléontologie, ces deux messieurs nous disent en substance que les migrations massives comptent parmi les phénomènes récurrents auxquels il est vain de s'opposer. Les pays d'accueil ne peuvent que les aménager pour en tirer avantage au lieu de se cabrer et de provoquer des violences.

Une double page récente de *24 heures* enfonce le clou: d'un côté (page 2), le tsunami gris, autrement dit le vieillissement de la population autochtone; de l'autre (page 3), l'afflux de migrants sur les côtes italiennes. L'affaire est résumée ainsi: *il faut organiser la prise en charge de ces réalités auxquelles on n'échappe pas*.

M. Dessemontet précise que, comme l'Europe centrale, l'Italie et l'Allemagne pâtissent d'un déficit démographique et qu'il y a toujours moins de personnes actives, il faut accueillir en

Europe environ 1 000 000 de migrants par an pour compenser les effets de la dénatalité indigène. Il ajoute que *c'est notre plus grande chance*.

Quant à M. Crépeau, dans une *interview sans fard*, il accuse l'Europe d'être dans le déni. Une réalité est tue. Il faudra toujours de la main-d'œuvre peu qualifiée. Les employeurs ont besoin des migrants pour les travaux de nettoyage et de construction, les soins à domicile, l'agriculture. Comme cette main-d'œuvre ne se trouve plus en Europe, il suffit de laisser couler le *flux naturel* de l'immigration vers notre continent, *organiser la vague au lieu de la subir*. Les lois du développement historique confortent cette vision. *Après tout, c'est l'histoire de l'humanité [...] la sédentarisation est récente, dit Crépeau. Comme pour la drogue et l'alcool, il est recommandé de ne pas interdire l'immigration clandestine, mais de la réglementer. Du reste, des études scientifiques récentes démentent que les étrangers volent nos emplois, nourrissent l'insécurité et modifient nos valeurs*.

Nous ne refusons pas les vérités établies par les sciences sous prétexte qu'elles ne nous conviennent pas. Il est possible que MM. Crépeau et Dessemontet aient raison. Nous ne contes-

tons pas leurs chiffres. Un phénomène de vases communicants est probable dans le cas qui nous occupe. Un continent se dépeuple, les populations voisines augmentent: le trop-plein déborde et comble les vides.

Ce n'est pas la foi dans les sciences qui nous choque, mais l'idéologie à peine dissimulée qui enrobe cette confiance. On la devine derrière la posture du savant froid qui s'adresse à nous de Sirius. De quoi est-elle faite? L'insouciance et l'orgueil en sont les marques. Elle met les nations, donc la politique, hors jeu. Elle se place immédiatement au niveau mondial où se produisent les phénomènes prétendument inéluçables. A cause des exigences du bien-être individuel et des besoins de l'économie, il est unimaginable qu'un peuple veuille sacrifier un peu de sa prospérité et limiter l'immigration. L'idée que les citoyens soient attachés à leur mode de vie, à leurs mœurs, voire à un certain type physique, et que cet attachement puisse engendrer des conflits avec les migrants, n'effleure pas les savants. M. Crépeau prétend que l'immigration ne modifie pas nos «valeurs». Qu'entend-il par «valeurs»? Manifestement «consommation», «tolérance», «croissance», «extension des

droits humains», etc. Ne serait-ce que pour donner corps à ces «valeurs», il faut exister. Et les nations d'Europe n'ont-elles pas des trésors plus substantiels qu'elles pourraient conserver et transmettre à des immigrés *assimilables*?

Sous leurs airs d'experts imperturbables, MM. Dessemontet et Crépeau nous persuadent que nous sommes des citoyens du monde, tous semblables, tous soumis aux sublimes «valeurs»... nées en Occident. Qu'importe que les uns disparaissent pour laisser place à d'autres, du moment que la machine à produire des droits égaux continue de tourner?

Le terme «migrant» remplace dans les médias celui d'«immigré». Il s'agit de donner l'impression d'un flux incessant. On pouvait espérer naguère que les immigrés s'installeraient dans nos pays pour y être assimilés et faire souche. Le migrant d'aujourd'hui vient, réclame des droits, fonde une «communauté» avec ses semblables, entre en conflit avec ses hôtes et les autres «communautés», s'en va, revient, au gré de fluctuations que les derniers hommes véritablement politiques maîtrisent à grand peine.

Jacques Perrin

République tolérante

Après les attentats terroristes de janvier dernier, le président de la République française a appelé à «s'unir contre la violence». S'unir contre la violence? Certes. Mais au nom de quoi? Au nom de *Charlie Hebdo*, pamphlet laïc et athée qui dénigre tout ce qui touche au sacré? Au nom de la République, elle aussi farouchement laïque? Au nom de la tolérance?

Les musulmans eux-mêmes sont divisés. Il y a les jeunes voyous qui proclament sans vergogne leur soutien aux terroristes. Avec eux, on sait à quoi s'en tenir. Il sera de la responsabilité de l'Etat de les tracer, de les traquer, et de les condamner durement, question de survie et de crédibilité.

Il y a les officiels qui se déclarent «tristes» et condamnent «sans appel». On peine à les croire. Comment expliquent-ils qu'en Syrie, en Irak, en Somalie, au Pakistan, en Inde, dans la quasi-totalité des pays musulmans d'Afrique et d'Asie, et maintenant en Australie, en France, on tue au nom d'Allah? Comment expliquent-ils que l'immense majorité des régimes musulmans punissent de peines allant de l'emprisonnement à la peine de mort la conversion des musulmans à une autre religion? Comment peuvent-ils condamner une violence et se taire sur l'autre? Ou alors reconnaissent-ils implicitement qu'il n'y a pas de réciprocité et que c'est bien ainsi?

Il y a l'immense masse des musulmans que l'on n'entend pas. De qui se sentent-ils redevables? Et de qui ont-ils le plus peur? Il y a parmi eux ceux qui se réjouissent secrètement; combien sont-ils?

Il y a les croyants sincères qui, pratiquant leur religion, condamnent ins-

tinctivement cette violence disproportionnée, même si elle a répondu à une attaque contre leur foi.

Il y a enfin ceux que l'usage du nom d'Allah pour justifier des bains de sang dégoûte plus encore: ils se désolidarisent et commencent à douter. Ils réalisent que c'est ce qui fonde leur foi qui mène d'autres aux actes les plus inhumains et horribles. Dieu contre les hommes? Comment serait-ce possible...? Pour ceux-là, le dilemme est tragique, car l'islam n'est pas seulement leur foi personnelle; c'est également leurs origines depuis treize siècles, c'est leur famille, c'est souvent leur première patrie, c'est leur monde, leur point de repère dans un pays qui ne leur en offre pas d'autre.

Car la question est là: au nom de quoi faut-il dire non à la violence? Au nom de quoi faut-il s'unir? Au nom de quoi peut-on faire régner la paix?

Les valeurs républicaines furent imposées dans le sang. La République est donc mal placée pour s'indigner contre la violence. Depuis deux siècles, elle prône la liberté, mais personne ne s'accorde pour en fixer les limites; elle veut établir l'égalité, contre toute évidence; elle souhaite la solidarité, sans pour autant définir d'autres objectifs communs que la démocratie et les droits de l'homme. Or ces principes, par essence, renvoient le citoyen à son propre nombril et excitent les revendications individuelles contre toute forme d'entente. Devant l'échec des principes fondateurs, la République a inventé la tolérance et l'antiracisme, toujours appliqués de manière unilatérale, déchirant une nouvelle fois la société entre éternelles victimes et oppresseurs de toujours.

La République française, héritière de la plus brillante des civilisations,

a fait table rase de son passé et dressé en dogmes nouveaux des idées trop désincarnées pour ne pas être des utopies, trop vagues pour ne pas semer autre chose que la lutte des classes, des sexes, des races et des religions. La République porte sa propre destruction dans son noyau même.

La tolérance est un idéal de cour d'école.

A ce jour, il ne reste aux hommes de bonne volonté qu'à se demander une chose: sur quelle base cette société peut-elle se reconstruire? La tolérance tant prônée ne peut pas servir de principe d'unité, car elle n'est qu'absence. C'est une valeur négative, vide. Pour réunir les hommes, il faut leur proposer un édifice à construire, or la tolérance leur demande de ne pas se jeter des pierres... La tolérance est un idéal de cour d'école, conduisant à l'infantilisation des individus et à la perte progressive de tout système immunitaire pour une société. Car si tout le monde est éduqué à tout tolérer, on se met à tolérer l'intolérable, c'est la loi du plus fort qui s'installe, et on s'y soumet, au nom de la tolérance, avant de s'en indigner, sans plus savoir pourquoi. La tolérance, c'est le chaos programmé.

Certains persistent et veulent plus de République; d'autres dénoncent et voudraient un autre régime; d'autres se réjouissent, car le désordre peut ouvrir la voie à leur idéologie. La France est déchirée, irrémédiablement. Elle vacille et cherche son point d'équilibre. Quel sera le principe d'unité? Quelle sera la clé de voûte?

Les «valeurs de la République» ont échoué parce qu'elles n'étaient que des baudruches flottant dans une at-

mosphère d'orgie générale. Elles ont échoué parce qu'elles n'étaient que des idées chrétiennes coupées de leurs fondements. «Revenons aux valeurs!» Mais quelle force de conversion ont ces valeurs si elles ne sont pas accompagnées de vertus? Et ces vertus, quelle légitimité auraient-elles sans mystique et objet de contemplation?

On a prôné le «vivre ensemble», comme si l'homme était un engrenage qui s'imbriquait dans d'autres pour finalement produire la gigantesque machine de l'humanité. On a voulu réduire l'homme à un consumériste qui mange, boit, consomme, se vide et recommence, à un cerveau au service d'un ventre. On a voulu nier la nature spirituelle de l'homme, nier son besoin de beau, de bien et de vrai alors que, pour déployer toute son énergie de cohésion, il lui faut regarder vers le haut et se nourrir à une source qui le dépasse. On a rêvé l'homme tel qu'il n'était pas, et on s'étonne que la machine se grippe.

On a oublié la paix de la Crèche et la rédemption de Pâques depuis trop longtemps.

Jean-Baptiste Bless

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Cédric Cossy
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara Morges

Comprendre la Suisse au XVIII^e siècle

Abraham Stanyan est un agent politique du début du XVIII^e siècle. Il a été l'envoyé extraordinaire du roi d'Angleterre dans les cantons suisses entre 1705 et 1714. Ce sont les années de la guerre de Succession d'Espagne, dans laquelle Louis XIV s'oppose à une coalition regroupant l'Empereur, la Grande-Bretagne, les Provinces Unies et la Prusse. A cette époque, l'influence sur le Corps helvétique, composé alors de treize cantons, est un enjeu pour les Grandes Puissances; les mercenaires suisses sont convoités et la situation géostratégique des cantons est centrale, grâce au contrôle des cols menant à l'Italie. La France est la plus influente; ses rois depuis François I^{er} s'allient presque tous avec les cantons. La dernière alliance remonte à 1663. Elle doit durer tout le règne de Louis XIV, plus huit ans après sa mort. Pendant la guerre de Succession d'Espagne, ce dernier cherche à renouveler cette alliance avant sa mort. Un ambassadeur résidant à Soleure représente continuellement les intérêts du roi de France dans les cantons.

Dans les années 1700-1715, le Corps helvétique connaît donc une intense activité politique étrangère; pendant que Louis XIV tente de s'assurer de l'appui des Suisses, l'Empereur cherche à profiter des tensions entre la France et les cantons réformés, nées de la politique anti-protestante du monarque français. Dans ce contexte, l'Angleterre est aus-

si présente. Elle appuie notamment les prétentions du roi de Prusse sur la principauté de Neuchâtel, vacante depuis la mort de la dernière représentante de la famille d'Orléans-Longueville en 1707. S'ouvre alors une lutte de succession entre des prétendants français et le roi de Prusse, qui en sortira finalement vainqueur. Stanyan est très actif dans cette affaire.

En 1714, l'agent politique anglais publie un livre sur la Suisse, *Account of Swizerland*, traduit la même année en français sous le titre d'*Etat de la Suisse*. Cet ouvrage se place dans le cadre large des écrits sur la Suisse. Dès le Moyen Age, des voyageurs traversent le territoire helvétique et témoignent de leur expérience dans leurs récits de voyage. A la Renaissance, les voyages à travers l'Europe se multiplient en raison de l'intensification des échanges; les marchands, les étudiants, les mercenaires, les ecclésiastiques, les agents politiques, les étudiants: beaucoup de personnes se déplacent et beaucoup passent par la Suisse. Parmi ces voyageurs on peut mentionner Michel de Montaigne, qui a décrit Bâle, Schaffhouse et Baden dans le récit de son voyage à travers l'Europe dans les années 1580.

Dans son ouvrage, Stanyan a la particularité d'aborder le Corps helvétique dans son ensemble. L'agent anglais parle de chaque canton séparément, de leur géographie, de leurs ressources naturelles et de leur système politique,

au contraire de la plupart des récits de voyage, qui s'arrêtent sur quelques lieux connus en Suisse, comme Bâle, Zurich, Berne, Baden ou les chutes du Rhin.

On remarque à la lecture de *L'état de la Suisse* que Stanyan perçoit la Suisse comme une entité géographique unifiée et cohérente. Pour lui, il existe un pays et un peuple suisses (*sic*). Cette union, il l'explique par l'histoire de la lutte commune des Confédérés contre les Habsbourg pour leur liberté. Stanyan est très admiratif de cette liberté, synonyme ici d'indépendance des bourgeois ou des paysans face aux grands seigneurs d'Empire.

Cependant, Stanyan conçoit très bien la diversité politique qui existe en Suisse. Il décrit chaque canton particulièrement. En outre, il accorde une grande importance aux systèmes politiques différenciant les cantons. Il distingue nettement les cantons villes, dits aristocratiques, des cantons à Landsgemeinde, dits à gouvernement populaire.

Quant à la Diète confédérale, l'agent anglais montre bien qu'elle n'a aucune emprise sur les politiques internes des différents cantons.

Chez Stanyan persiste le paradoxe d'une vision globale de la Suisse et de la compréhension des particularités de chaque canton, et de leur souveraineté presque complète, jamais remise en cause. Au début du XVIII^e siècle, la vision politiquement centralisée de la Suisse n'existe pas. Il y a des cantons souverains, dotés d'institutions et de coutumes propres. En revanche, on dénote chez l'agent politique anglais la volonté d'englober le tout dans une Suisse unie par l'idéal de liberté. Déjà chez Machiavel, le Suisse était un soldat robuste et dur au combat, peu importe qu'il soit de Berne ou d'une vallée uranaise. Dans l'imaginaire européen, le Suisse existe bien avant que la Suisse ne soit un pays unifié politiquement.

Jean-François Pasche

Clairvoyance tardive

Le 3 mars 2013, le peuple suisse a accepté, à une majorité de 63 % des votants, une révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, donnant davantage de compétences à la Confédération.

Mme Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat à la tête du Département vaudois du territoire et de l'environnement, avait soutenu la réforme à l'époque. Elle semble le regretter aujourd'hui, si l'on en croit ses propos tenus lors d'une récente assemblée de l'Association de communes vaudoises, propos rapportés par la presse :

(...) *Je me suis fait avoir sur toute la ligne au moment de voter pour réviser la loi. Je m'en mords les doigts. Les conséquences sont trop strictes.*¹

Mme de Quattro aurait sans doute mieux fait de suivre la recommandation de vote de notre journal,² plutôt que les fausses promesses d'une conseillère fédérale démocrate-chrétienne...

A. Rochat

¹ 24 heures du 6 juin 2015.

² Jean-Michel Henny, «Un canton, un territoire – contre les piqures de LAT», *La Nation* n° 1959 du 25 janvier 2013.

Année Gustave Roud

L'année 2015 a été officiellement décrétée «Année Gustave Roud» par le Conseil d'Etat vaudois, sur l'initiative du professeur Daniele Maggetti, directeur du Centre de recherche sur les lettres romandes de l'Université de Lausanne. C'est un bel hommage rendu au poète vaudois, qui permettra au public de le (re)découvrir. Présenté le 5 mai dernier, le programme est d'une richesse étonnante, aussi varié que l'était la personnalité l'écrivain: peinture, musique, photographie et bien sûr écriture sont au rendez-vous, répondant aux diverses facettes du personnage. Critique d'art (c'était entre autres un ami de René Auberjonois), mélomane (comme vous pouvez l'entendre dans le film de Michel Soutter¹), photographe, traducteur et poète, Gustave Roud n'est pas le solitaire que l'on croit. Cette image de lui a été fort heureusement dépoussiérée, mettant en lumière un homme, certes grand promeneur, mais surtout sociable, présent aux fêtes de village (comme l'abbaye de Carrouge ou les concours hip-piques), recevant très régulièrement à Carrouge des amis pour un thé dans son salon, auprès du poêle dont beaucoup se souviennent encore.

Nous tenons ici à saluer la contribution de l'Université de Lausanne, ainsi que de ses chercheurs, aux festivités qu'elle a ouvertes en ses murs, notamment par la réalisation de cinq petits films que l'on peut visionner sur le site internet de l'Association des Amis de Gustave Roud, entièrement reconçu pour l'occasion². Nous vous invitons vivement à les regarder: mélangeant extraits de poésies, archives documentaires, témoignages, images de documents authentiques et paysages du Jorat, ils font découvrir aux spectateurs l'univers de

l'auteur. Le site web comporte aussi de belles galeries de photographies.

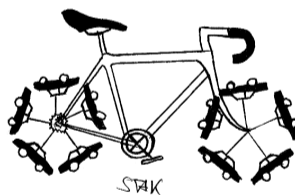
Pour mieux contempler celles-ci, la visite du musée Eugène Burnand s'impose. Une exposition, inaugurée le 18 mai, rapproche les deux artistes du Jorat, Burnand et Roud, le peintre et le poète, et montre aussi les différences de traitement de thèmes très proches, parmi lesquels celui de la campagne. Trois autres expositions suivront, choisissant de mettre en évidence l'univers poétique de l'auteur, ses relations épistolaires ou encore ses liens avec les écrivains et artistes de son époque: *Gustave Roud, Le monde des signes et l'univers des choses*, dès le 27 juin, à la Fondation Jan Michalski (Montricher); *Gustave Roud: correspondances électorales*, Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, dès le 10 septembre; et *Gustave Roud, les traces éparses du paradis*, Musée de Pully, dès le 8 octobre.

Une belle promenade à Carrouge mène sur les pas du poète. Le «Sentier Gustave Roud», créé en 2012, nous mène sur les chemins de terre qu'il emprunta si souvent. On peut évidemment prendre des livres avec soi et en lire quelques pages au fil du parcours de presque sept kilomètres. Un prospectus, disponible en ligne ainsi qu'à la boulangerie Duvoisin de Carrouge, en décrit le parcours, qui débute à la maison familiale, et propose une sélection d'extraits à lire durant la marche. Peut-on mieux faire connaissance avec Gustave Roud?

Claire-Marie Schertz

¹ *Personnalités suisses: Gustave Roud*, film réalisé par Michel Soutter, avec le journaliste Guy Ackermann, Télévision suisse romande, 1965, 31 min. A voir sur le site web des archives de la RTS: www.rts.ch/archives.

² www.gustave-roud.ch.



Deux roues peuvent en cacher quatre autres

Le 30 mai dernier, quelques rédacteurs réguliers ou occasionnels de *La Nation* se sont retrouvés au Châlet-à-Gobet, comme chaque année, pour une marche triomphale vers la capitale des Etats de Vaud. Sauf que, ce jour-là, l'autre capitale avait fomenté quelque mauvais coup: pour empêcher notre vaillante avant-garde de parquer ses voitures sur ses places habituelles, la ville avait organisé, précisément sur notre lieu de rendez-vous – ne parlez pas d'une coïncidence! –, une «Journée lausannoise du vélo».

LE COIN DU RONCHON

Des vélos? Les quelques uns que nous avons aperçus sur le coup de 9 heures 30 ne nous ont pas beaucoup dérangés, pour une fois. Non, ce qui occupait toute la place – notre place – ce matin-là, c'était... des centaines et des centaines de voitures parquées en épi sur des centaines et des centaines de mètres sur toutes les routes des bois du Jorat.

La conclusion s'impose: de même que les marcheurs prennent leur voiture pour aller marcher, les aviateurs pour aller voler et les navigateurs pour aller faire du bateau, les cyclistes prennent aussi leur(s) voiture(s) pour aller faire du vélo. Quel rapport y a-t-il entre les deux? A vue de nez, environ dix à un. Comme si chaque cycliste était venu avec une dizaine de voitures.

N'allez pas penser que nous exagérons, ou que nous sommes de mauvaise foi. Pas plus tard que le lendemain, en effet, on apprenait que le secrétaire d'Etat américain John Kerry s'était cassé la figure à vélo en Haute-Savoie, et qu'il avait été aussitôt pris en charge par les équipes médicales et de sécurité qui se déplaçaient avec lui dans une colonne de limousines, ambulances et autres fourgons. La proportion de «quatre roues» par vélo devait donc, là aussi, largement atteindre dix pour un. Cette valeur a par conséquent tout d'un résultat scientifique.

Une chose est au moins sûre: lorsqu'il s'agira de voter sur la construction de nouveaux tronçons routiers ou autoroutiers, le puissant lobby cycliste constituera un appui appréciable.